



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU-YAMASKA, TENUE LE MERCREDI 16 FÉVRIER 2011, À 19 HEURES, À LA SALLE GILLES-VIENS DE L'HÔTEL-DIEU-DE-SAINT-HYACINTHE.

Présences : M. Michel Aubert, vice-président
M. Jean Boily
M^{me} Liette Brousseau
M. Daniel Castonguay, directeur général et secrétaire
D^r Robert Duranceau
M^{me} Manon Gauthier
M. Luc Houle
M^{me} Louise Larivée
M. Jean Lemonde, président
M. Normand Poulin
M. Gilles Sénéchal
M. Jean Turgeon, trésorier

Absence motivée : M^{me} Huguette Corbeil
M. Serge Lussier
M^{me} Julie Raby

Personne-ressource : M^{me} Yolande Godbout, chef du service secrétariat - Direction générale

SUJETS TRAITÉS EN COMITÉ PLÉNIER

- Renouvellement du contrat du directeur général
 - Plan stratégique 2010-2015
 - Situation financière
 - Suivi des projets d'immobilisation
 - Suivi des équipements
 - Stationnements
-
-

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE PUBLIQUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président constate le quorum et ouvre l'assemblée publique à 19h30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2011-001

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point 6.3.6. - Renouvellement du contrat du directeur général.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 24 NOVEMBRE 2010

2011-002

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 24 novembre 2010.

5. PRÉSENTATION DES DOSSIERS

5.1 Planification stratégique 2011-2015

Monsieur Claude Dallaire présente au public les grandes lignes du contenu et du cheminement du nouveau plan stratégique organisationnel qui sera adopté ce soir.

6. POINTS DE DÉCISION

6.1 COMITÉ DE VÉRIFICATION

6.1.1 Hôpital Honoré-Mercier – Aménagement des cliniques de pédiatrie et obstétrique

Attendu que ce projet cible de façon prioritaire l'amélioration des services ambulatoires de pédiatrie et d'obstétrique;

Attendu les discussions en cours avec des représentants de l'Université de Sherbrooke pour la reconnaissance d'un lieu d'enseignement et de stages pour ces spécialités;

Attendu que le conseil d'administration a déjà autorisé une réserve de 900 000 \$ pour le réaménagement du rez-de-chaussée du pavillon St-Charles, dans le cadre du programme de conservation des fonctionnalités immobilières (PCFI), dont l'aménagement des cliniques de pédiatrie et d'obstétrique, et qu'une demande de financement a été adressée au MSSS;

Attendu la recommandation des professionnels, la firme Vincent Leclerc et associés et de la Direction des ressources techniques et des services d'hôtellerie, d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

Attendu la recommandation des membres du comité de vérification;

2011-003

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'autoriser le directeur général à signer un contrat avec l'entreprise Anjinov construction au montant de 1 022 135,10 \$ (toutes taxes incluses).

6.1.2 Impartition des services de technologie de l'information pour le CSSSRY

Attendu le processus d'appel d'offres public;

Attendu que l'analyse des soumissions s'est effectuée par un comité d'évaluation;

Attendu la recommandation du directeur des ressources informationnelles et des technologies biomédicales par intérim;

Attendu la recommandation des membres du comité de vérification;

2011-004

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'autoriser le directeur général à signer le contrat avec la firme Metafore pour un montant de 2 069 642 \$ avant taxes, pour la période du 1^{er} février 2011 au 31 mars 2016.

6.1.3 Acquisition de pompes volumétriques

Attendu que l'acquisition de pompes volumétriques a été autorisée lors de l'exercice de priorisation d'achat d'équipements médicaux 2009-2010 du CSSSRY;

Attendu le processus d'analyse des soumissions de l'appel d'offres sur invitation, la participation au comité de sélection des diverses instances du CSSSRY;

Attendu la recommandation de la Direction du programme santé physique;

Attendu la recommandation des membres du comité de vérification;

2011-005

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'autoriser l'acquisition de 125 pompes volumétriques de marque « Hospira » pour un montant maximal de 362 000 \$ après taxes et récupération;
- d'autoriser le directeur général à signer les documents contractuels requis.

6.1.4 Centre d'hébergement de l'Hôtel-Dieu - Réfection de l'entrée principale rue Ste-Anne – Octroi de contrat

Attendu que ces travaux de réfection sont rendus nécessaires considérant la dégradation des revêtements existants;

Attendu que ce projet sera financé à partir de l'enveloppe de maintien d'actifs 2008-2009;

Attendu que le plus bas soumissionnaire conforme est l'entreprise Construction Michel Dufresne et fils, au montant de 113 202 \$ (toutes taxes incluses);

Attendu la recommandation des professionnels de la firme Goyette architecte et de la Direction des ressources techniques et des services d'hôtellerie;

Attendu la recommandation des membres du comité de vérification;

2011-006

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'autoriser le directeur général à signer un contrat avec l'entreprise Construction Michel Dufresne et fils, au montant de 113 202 \$ (toutes taxes incluses), pour la réalisation du projet de réfection de l'entrée principale rue Ste-Anne.

6.1.5 Réfection du lanterneau Est – Hôpital Honoré-Mercier – Octroi du contrat de construction

Attendu que ce projet est financé à partir de l'enveloppe budgétaire du maintien d'actifs 2009-2010;

Attendu que le plus bas soumissionnaire conforme est l'entreprise de construction Pincor Ltée, au montant de 620 738,59 \$ (toutes taxes incluses);

Attendu la recommandation des professionnels de la firme Labbé architecte et de la Direction des ressources techniques et des services d'hôtellerie, d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

Attendu la recommandation des membres du comité de vérification;

2011-007

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'autoriser le directeur général à signer le contrat avec l'entreprise Pincor Ltée, au montant de 620 738,59 \$ (toutes taxes incluses), pour la réalisation des travaux de réfection du lanterneau Est.

6.1.6 Achat d'un système pré-analytique aliquoteur-trieur et centrifugeuse de la compagnie Roche Diagnostics

Attendu que l'acquisition du système pré-analytique aliquoteur-trieur et centrifugeuse a été autorisée lors de l'exercice de priorisation d'achat d'équipements médicaux 2010-2011 du CSSSRY;

Attendu la recommandation du comité de sélection composé des représentants : du Service de biologie médicale, du biochimiste, du Service de l'approvisionnement, de GBM Montérégie et de la Direction des affaires médicales, dans le cadre du processus d'analyse des soumissions par appel d'offres sur invitation;

Attendu que cette acquisition permettra d'assurer un service fiable et de qualité par l'équipe du laboratoire;

Attendu la recommandation des membres du comité de vérification;

2011-008

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'entériner la recommandation d'acquisition d'un système pré-analytique aliquoteur-trieur et centrifugeuse de la compagnie Roche Diagnostics Canada, pour un montant maximal de 586 713.75 \$, incluant taxes et récupération;
- d'entériner l'engagement du directeur général et d'autoriser la signature des documents contractuels nécessaires.

6.1.7 Rénovations fonctionnelles mineures en CHSLD 2010-2013

Attendu que dans le cadre du programme de conservation et de fonctionnalité immobilières (PCFI), l'établissement doit présenter à l'ASSS de la Montérégie son plan de rénovations fonctionnelles mineures en CHSLD 2010-2013;

Attendu que le plan de rénovations fonctionnelles mineures en CHSLD 2010-2011 a été approuvé par la Direction générale pour une enveloppe de 691 943 \$ en 2010-2011;

Attendu la recommandation des membres du comité de vérification;

2011-009

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'autoriser Daniel Castonguay, directeur général, de procéder à la signature du plan de rénovations fonctionnelles mineures en CHSLD 2010-2013.

6.2 AFFAIRES PROFESSIONNELLES

6.2.1 Ajout d'un signataire au registre de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)

Attendu la nomination de la docteure Myriam Collette, comme chef du Service médical du CLSC des Maskoutains, en remplacement de la docteure France Larivière, et ce, rétroactivement au 1^{er} février 2011;

Attendu qu'un ajout à la liste des signataires autorisés de la Régie de l'assurance maladie du Québec est requis en suite de ce changement;

Attendu qu'une autorisation pour l'approbation des demandes de paiement en ligne des médecins œuvrant au CLSC des Maskoutains est requise, suite à ce même changement;

Attendu la recommandation du directeur général;

2011-10

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'ajouter la docteure Myriam Collette, à la liste des signataires autorisés à la Régie de l'assurance maladie du Québec pour le CSSS Richelieu-Yamaska;
- de permettre à la docteure Myriam Collette d'autoriser les demandes de paiements en ligne des médecins œuvrant au CLSC des Maskoutains;
- de compléter les formulaires requis et de les transmettre à la Régie de l'assurance maladie du Québec.

6.2.2 Règle d'utilisation de l'ertapenem (Invanz) AM-PHM-RU-21

Attendu l'acceptation de la règle d'utilisation AM-PHM-RU-21 par le comité de pharmacologie;

Attendu l'acceptation de cette règle d'utilisation par les membres de l'exécutif du CMDP à leur réunion du 11 janvier 2011;

Attendu la recommandation du directeur général;

2011-11

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'entériner la règle d'utilisation de l'ertapenem (Invanz) AM-PHM-RU-21.

6.3 DIRECTION GÉNÉRALE

6.3.1 Planification stratégique 2011-2015 - Adoption

Attendu que la dernière planification stratégique du CSSS Richelieu-Yamaska venait à échéance en 2010;

Attendu que le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie ont adopté leurs plans stratégiques;

Attendu que la Direction générale soumet un plan stratégique ayant fait l'objet d'une importante démarche afin que les nouvelles orientations stratégiques concordent bien avec les enjeux de développement de notre CSSS;

Attendu que la consultation des instances formelles du CSSS a démontré une adhésion au plan proposé, tout en permettant de recueillir des recommandations qui ont permis une bonification de son contenu;

Attendu la recommandation du directeur général;

2011-012

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'adopter le Plan stratégique 2011-2015 du CSSS Richelieu-Yamaska.

6.3.2 Entente de gestion et d'imputabilité 2010-2011- Adoption

Attendu que l'entente de gestion et d'imputabilité 2010-2011 conclue entre l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie et le Centre de santé et de services sociaux Richelieu-Yamaska s'inscrit dans la démarche créée par le ministère de la Santé et des Services sociaux;

Attendu que la présente entente de gestion et d'imputabilité s'inspire des priorités nationales et régionales en matière de santé et de services sociaux;

Attendu que le Cadre législatif qui régit les ententes de gestion et d'imputabilité (LSSSS Art. 385.1 à 385.6, 182.1 à 182.6) définit le processus et les règles administratives concernant l'entente de gestion et d'imputabilité entre chacun des établissements de santé et de services sociaux et leur agence régionale respective;

Attendu que chaque agence identifie les cibles à atteindre pour sa région et que chaque établissement doit réaliser l'atteinte des cibles fixées préalablement par son agence;

Attendu que l'établissement s'engage, à moins de conditions particulières précisées dans l'entente de gestion et d'imputabilité, à s'assurer que soit maintenu le niveau des services offerts sur son territoire et stipule particulièrement sa contribution à l'atteinte des cibles régionales et locales;

Attendu que l'établissement reconnaît que le respect des termes de l'entente de gestion et d'imputabilité est une condition inhérente au maintien de la récurrence de l'enveloppe budgétaire pour l'exercice subséquent et que tout écart pourra entraîner, l'année suivante, une réduction budgétaire équivalente ou un engagement additionnel;

Attendu que le conseil d'administration doit adopter l'entente de gestion et d'imputabilité 2010-2011;

Attendu la recommandation de la Direction générale;

2011-013

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'adopter l'entente de gestion et d'imputabilité 2010-2011 entre l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie et le Centre de santé et de services sociaux Richelieu-Yamaska;
- d'autoriser le directeur général à signer l'entente de gestion et d'imputabilité 2010-2011.

6.3.3 Révision du règlement sur les heures et modalités des visites au CSSS Richelieu-Yamaska

Attendu qu'il importe que les modalités de visites à la clientèle du CSSSRY répondent aux besoins humains des individus concernés, tout en assurant leur sécurité en termes de prévention des infections et de qualité des soins et services;

Attendu qu'une modification du règlement est rendue nécessaire dans le but de modifier l'heure du début des visites, en soirée, au Service des soins intensifs, afin d'optimiser l'organisation des soins et services spécifiques à cette clientèle;

Attendu la recommandation du directeur général;

2011-014

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'adopter la révision du « Règlement sur les heures et modalités des visites au CSSS Richelieu-Yamaska » touchant le début des heures de visites, en soirée, au Service des soins intensifs.

6.3.4 Prix d'excellence du MSSS

Attendu que le CSSS s'est donné comme objectif de souligner les réalisations de ses équipes en profitant de différentes tribunes, notamment en soumettant les initiatives et projets novateurs réalisés par notre organisation à différents prix et concours du réseau de la santé et de services sociaux;

Attendu que les Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux du MSSS offrent un rayonnement exceptionnel aux récipiendaires des prix et des mentions d'honneur;

Attendu que le Centre de consultations spécialisées du CLSC des Patriotes répond à tous les critères d'admissibilité au concours, notamment en raison de son caractère novateur et mobilisateur;

Attendu la recommandation du directeur général;

2011-015

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- de présenter le projet «Clinique de consultations spécialisées en CLSC» au concours des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux – Édition 2010-2011, dans la «Catégorie réservée aux établissements».

6.3.5 Démission d'un membre du conseil d'administration

Attendu la lettre de démission de madame Marie-Hélène Boisvert, datée du 6 février 2011;

Attendu l'article 15 du *Règlement de régie interne du CSSS Richelieu-Yamaska*;

Attendu la recommandation du directeur général;

2011-16

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'accepter la démission de madame Marie-Hélène Boisvert.

6.3.6 Renouvellement du contrat du directeur général

Attendu que le mandat du directeur général prévu à son contrat d'engagement se termine le 23 septembre 2011;

Attendu l'intérêt exprimé par M. Daniel Castonguay à poursuivre un 2^e mandat comme directeur général du CSSS Richelieu-Yamaska;

Attendu l'intérêt du conseil d'administration à renouveler le contrat d'engagement du directeur général pour les quatre prochaines années;

Attendu la recommandation unanime des membres du conseil d'administration :

2011-17

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- de déléguer monsieur Jean Lemonde, président du conseil d'administration, pour préparer, négocier et signer un contrat d'engagement pour un deuxième mandat de quatre années avec le directeur général du CSSS Richelieu-Yamaska, monsieur Daniel Castonguay, et de transmettre copie du contrat d'engagement aux instances concernées.

7. POINTS D'INFORMATION

7.1 Nouvelles du président

Monsieur Jean Lemonde a assisté à l'inauguration des salles de laparoscopie où il lui a été permis de constater l'avancée qu'apporte cette nouvelle technologie au bloc opératoire. Le lancement s'est déroulé de façon fort intéressante. Un médecin était présent dans une des salles de laparoscopie et les invités ont pu visionner une présentation, en direct, sur écran géant. Le président ajoute que cet événement a été la dernière sortie officielle de madame Claire Pagé comme présidente-directrice générale de l'Agence.

7.1a Nouvelles du vice-président

Monsieur Michel Aubert, vice-président, informe qu'il a eu le plaisir et l'honneur d'être le parrain de nos boursiers au programme FORCES soit, Yolaine Rioux et Daniel Castonguay.

« Hier se tenait la présentation finale des projets des boursiers devant jury. À titre de parrain, je devais fournir un compte rendu des résultats de ce projet. Les membres du jury ont été impressionnés par les résultats pratiques qui découlent de notre projet, principalement sur les aspects des impacts organisationnels, du développement du leadership et de la mise en place de la structure au cours des années.» Comme exemples concrets de ces résultats, il a parlé aux membres du jury des divers éléments suivants.

Notre salle d'urgence se classait parmi les dix urgences les plus en difficulté au Québec alors que maintenant, nous sommes parmi les meilleurs. Une partie de cet allègement découle de la mise en place de notre continuum personnes âgées et des travaux d'équipes qui sont derrière cette amélioration, de la mobilisation du personnel et des équipes qui travaillent sur le terrain.

Une culture de la mesure s'est développée en cours de route, favorisant que nos décisions ne soient plus prises sur des intuitions mais bien sur des données probantes. Ce volet a demandé une bonne gestion du changement pour soutenir les efforts requis pour arriver à changer les habitudes de fonctionnement. Le développement du leadership et l'appropriation d'un nouveau style de gestion a soutenu ce virage. La mise en place de ces nouveaux éléments a permis d'acquérir une certification d'agrément avec 98% de conformité et 100% des pratiques organisationnelles requises.

Une transformation majeure de la structure organisationnelle et une réorganisation centrée sur la clientèle, la population et les usagers. La structure de soutien est passée en mode de gestion par projet, jumelé à une culture de la mesure qui vise l'obtention de résultats tangibles. «Il est important d'être capables de se remettre en question. Nous avons droit à l'erreur mais pas celles causées par la négligence.»

Un plan stratégique qui n'est pas seulement des mots, dont le développement sera suivi via un tableau de bord de gestion. Les administrateurs sont soutenus par des outils stratégiques leur permettant d'assurer le suivi approprié aux enjeux stratégiques de l'établissement.

La mise en place d'un plan d'évaluation de rendement systématique pour les cadres intermédiaires mais aussi pour le personnel.

Monsieur Aubert souligne le fait que seulement quarante personnes à travers tout le Canada sont sélectionnées pour participer à ce programme qui se donne sur deux années. Nous en avons deux du CSSS Richelieu-Yamaska ce qui permet à l'organisation de profiter de toute l'expérience acquise à l'intérieur de cette démarche.

Il termine en disant qu'il y a de bonnes choses qui se font, qu'elles ne sont pas toujours étalées sur la place publique mais qu'il lui a été permis, au cours de cette expérience, de se rendre compte que les efforts faits sont appréciés et ce, à l'intérieur de l'organisation mais aussi à l'extérieur et que certains ont exprimé le désir de venir constater pour s'en inspirer.

Daniel Castonguay remercie monsieur Aubert pour sa participation et ajoute qu'il a été fort aidant comme parrain et qu'il a été un élément clé de la présentation.

7.2 Nouvelles du directeur général

Programme FORCES : Le programme FORCES est un forum pour les P-D.G. canadiens et devient fort intéressant du fait que toutes les provinces du Canada y participent. Ce qui émane des présentations finales des projets des participants c'est que nos orientations et notre projet, vont dans la même direction que les grands penseurs canadiens qui étaient présents. Notre organisation est bien positionnée et même parfois, en tête de file.

Soirée reconnaissance du personnel : Ce fut une très belle activité où les participants paraissaient heureux. Il a encore une fois été impressionnant de voir combien les retraités sont jeunes et qu'ils représentent une perte pour l'organisation mais que nous ne pouvons nous empêcher d'être heureux pour eux.

Lancement en périnatalité (AMPRO) : Le directeur général a assisté, avec le personnel de l'unité mère-enfant-famille et les intervenants du continuum de périnatalité, à l'inauguration «AMPRO» qui est un programme de développement et de transfert des compétences en périnatalité qui favorise les compétences mais aussi le travail d'équipe et l'assurance du maintien des meilleures pratiques.

Entente de partenariat avec les centres jeunesse : Le directeur général a officialisé, via la signature d'une entente avec les Centres jeunesse, notre partenariat avec ces partenaires. Ce partenariat est présent depuis fort longtemps mais a récemment été modifié par la loi qui a élargi le rôle des CSSS.

Urgence : Notre performance continue de s'améliorer. Toutes les équipes travaillent fort en ce sens et cela donne de bons résultats. Toutefois monsieur Castonguay tient à corriger une information donnée en février dernier à l'effet que notre durée moyenne de séjour sur civière à l'urgence était à 12 heures alors qu'elle se situe plutôt à 15 heures. Nous comptons être à 12 heures d'ici un an. Nous connaissons une importante mobilisation des équipes et des gestionnaires, dont ceux qui participent à la formation de microprogramme offerte dans le cadre de notre projet organisationnel. Ces derniers sont à développer différents projets cliniques en mode gestion de projets. Nous poursuivons les efforts car nous voulons assurer la pérennité des avancées que nous connaissons. Ces avancées produisent également des impacts financiers positifs.

Reportage sur la médecine spécialisée au CLSC des Patriotes : L'angle du partenariat établi entre nos spécialistes et les omnipraticiens pour offrir des services de proximité à la population et l'angle de la hiérarchisation des services ont fait l'objet d'un reportage sur les ondes de TVA. Il s'agit d'un projet novateur qui crée de l'accessibilité, puisqu'il a suscité une augmentation de 7000 consultations.

7.3 Informations des comités du conseil d'administration : Ordre du jour et procès-verbaux

Les ordres du jour et les procès-verbaux des rencontres des comités du conseil ont été fournis aux membres.

Monsieur Luc Houle tient à informer de la tenue prochaine de deux activités de levée de fonds au profit de la Fondation Aline-Letendre soit, l'activité « Défi aux entreprises » à laquelle participeront une trentaine d'équipes de cinq personnes dont l'équipe du CSSSRY, formé par le directeur général et quatre directeurs. Également, cette fin de semaine, le Music hall des aînés tiendra sa 22^e représentation. Cette année l'activité se tiendra au Centre des Arts Juliette-Lassonde. La Fondation espère dépasser l'objectif de l'an passé soit, plus de 200 000\$.

Monsieur Jean Boily tient à souligner qu'il lui a été donné l'occasion d'être témoin de la qualité des soins qui sont dispensés aux 8^e et 9^e étages de l'Hôpital Honoré-Mercier.

Est aussi souligné le déménagement au pavillon Hervé-Gagnon des locaux de la commissaire aux plaintes et à la qualité. Ce déplacement améliore la qualité entourant l'offre de service et démontre une fois de plus, le respect que nous portons à notre clientèle.

Le président ajoute qu'il travaille présentement en collaboration avec la Fondation Honoré-Mercier à l'élaboration d'une activité de formation en plongée sous-marine, au profit de la Fondation.

7.4 Situation financière

Malgré une situation corsée, nous terminerons l'exercice en équilibre budgétaire

7.5 Rapport en prévention et contrôle des infections

Les membres n'ont pas reçu le tableau de bord mais notre taux d'infections nosocomiales est bon. Nous avons connu des épisodes de gripes dans nos centres d'hébergement mais la situation s'est améliorée.

8. DOCUMENTS DÉPOSÉS

8.1 Journal Synergie AQESSS- Février 2011

8.2 Nouveau calendrier des assemblées publique et plénières du CA du CSSSRY

8.3 Magazine L'Écho du réseau – Février 2011

9. AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet.

10. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée régulière se tiendra le mercredi 16 mars 2011.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition, l'assemblée est levée à 21 heures.

LE SECRÉTAIRE

LE PRÉSIDENT